



UNION SYNDICALE DE LA PSYCHIATRIE

52 rue Gallieni 92240 Malakoff
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

CONGRES ANNUEL de L'USP
28, 29 et 30 mars 2014 à Paris

Motion

De la pédopsychiatrie

Dans les débats de société tels que celui autour de l'autisme, le rôle des pouvoirs publics serait de dépasser le clientélisme, les conflits d'intérêts au profit d'un vrai débat.

L'USP, réunie en congrès à Paris les 28, 29 et 30 mars 2014

- S'inquiète de l'importance prise par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) dans les orientations thérapeutiques dans une alliance avec l'Education Nationale à l'origine de la constitution de filières uniquement sur le registre du handicap.

- S'alarme de la multiplication et du poids accru des centres dits experts (Centre Ressource Autisme-CRA, Centres du langage...) qui n'assurent pas l'accompagnement après le diagnostic.

- Dénonce les conditions souvent inadaptées d'hospitalisation des adolescents en psychiatrie (recours massif aux psychotropes, à la contention, à la vidéo surveillance). Ces dérives traduisent l'absence de structures d'hospitalisation adaptées.

- Constate parallèlement le développement d'un marché libéral non pris en charge par l'Assurance maladie (neuropsychologues, éducateurs formés à certaines techniques spécifiques, psychomotriciens...).